

Evaluation et perspectives pour le réseau VAP



Entre 2009 et 2014, les initiateurs de l'ASBL VAP se sont mobilisés pour proposer de l'autostop de proximité et promouvoir cette alternative en Brabant wallon dans l'espoir de la généraliser en zones rurales.

On regrette de ne pas avoir atteint les 10% de membres nécessaires dans aucune commune : sans ce seuil de participation, il reste très aléatoire que des piétons et des conducteurs se rencontrent facilement...

Mais on perçoit une évolution positive des mentalités vers plus de partages en général, et un plus grand intérêt pour toutes les formes de covoiturage. Ceci devrait profiter aussi aux VAP.

Dans cette évaluation, nous faisons part des principaux constats à ce jour, et proposons des pistes pour la suite.

On cherche aussi des repreneurs pour l'ASBL VAP, en espérant que ces prochains volontaires / acteurs récolteront les bénéfices de tout ce qui a été entrepris.

Et on reste bien sûr toujours disponibles pour des collaborations ponctuelles !

4 acteurs concernés

Le développement des VAP s'appuie sur 4 acteurs qui sont appelés à travailler en concertation : l'ASBL VAP, les communes, les habitants et les Sociétés de transports publics.

1. L'ASBL VAP, née en février 2008 sous le nom « Voitures A Partager / Vriendelijk Anders Pendelen » (N° d'entreprise : 895.644.649) a pour but de développer une nouvelle version de l'autostop, repensée en fonction du contexte actuel. (Infos : www.vap-vap.be).

Les principales tâches de l'ASBL VAP:

Elle propose un concept simple, économique et convivial et facile à développer sur un territoire très étendu via des antennes très locales.

Elle met à disposition ses différents outils : site, matériel de promotion, méthodologie, etc. pour créer et développer ces antennes.

Elle coordonne la gestion des antennes, et l'élargissement du réseau de membres VAP.

Elle accueille toutes les suggestions pour faire évoluer le concept et l'améliorer encore.

Elle fait appel aux autres acteurs pour proposer de mener des actions conjointes.

- ➔ On peut considérer que nous avons mené de nombreuses « expériences pilotes », qui nous permettent aujourd'hui d'identifier mieux les opportunités et les freins pour développer plus largement cet autostop de proximité.
- ➔ On pense qu'il y a encore pas mal d'évolutions à envisager !

Les moyens dont dispose l'ASBL VAP :

Elle a bénéficié de modestes subsides des pouvoirs publics (Région bruxelloise, Région wallonne et Province du BW) dès sa création, mais a gardé la taille d'un projet citoyen, piloté par des bénévoles engagés par ailleurs dans d'autres activités.

- ➔ Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas fait les démarches nécessaires (engagement de salariés, subsides suffisants,...) pour donner à l'ASBL VAP de réels moyens financiers pour se développer comme d'autres associations de Mobilité (Provélo, Gracq,...)
On espérait collaborer voire s'associer à Taxistop, l'opérateur principal du covoiturage en Wallonie, mais ceux-ci poursuivaient d'autres objectifs.
- ➔ Le CA et l'AG de l'ASBL VAP sont très restreints. Il faudrait sans doute les repenser en élargissant le nombre de membres et peut-être, en associant les pouvoirs publics ?...Ceci dans la perspective de se donner plus de moyens d'action.

2. Les Communes : Après deux reconnaissances officielles (2007 : Award de l'Energie & Environnement, 2008 : Fondation pour les Générations Futures), L'ASBL VAP a sollicité les communes du Brabant wallon qui ont accepté massivement l'expérience pilote d'ouvrir des « antennes VAP » sur leur territoire entre 2009 et 2011. Des conventions furent signées entre l'ASBL VAP et 24 communes sur 27 et une collaboration a démarré, plus ou moins suivie et enthousiaste selon les communes. Elle s'est poursuivie pour certaines communes jusqu'en 2014. Mais on a pu mesurer les limites de nos collaborations.

- ➔ L'ASBL VAP, a certainement surestimé ses propres forces, et a trop compté sur les disponibilités des communes, très prises par ailleurs... Ainsi, on a détaillé les actions à mener (dans un « vade mecum » à l'adresse d'un « responsable VAP » à la commune...), et on a passé des centaines d'heures dans des actions ponctuelles de promotion avec nos volontaires, mais, naïvement sans doute, on n'a pas pris la mesure des moyens humains et financiers nécessaires pour atteindre les objectifs poursuivis...
Nulle part, on n'a inscrit les 10% de membres nécessaires pour démarrer la pratique des VAP. Nulle part non plus, on n'a finalisé l'identification et l'installation de « lignes VAP », ce qui était notre objectif pour compléter les offres existantes : TEC, PROXIBUS, SNCB, taxis sociaux, ...
- ➔ On reconnaît aussi l'erreur d'avoir éparpillé nos énergies en répondant à toutes les communes au lieu de nous limiter à une seule commune et d'y investir tous nos moyens pour « faire la preuve » de l'efficacité potentielle des VAP. Cela peut encore être fait...
- ➔ On pense aussi qu'il a manqué jusqu'à présent d'une concertation entre les Echevins de la Mobilité des 27 communes pour coordonner et pour donner plus de visibilité à ce projet commun. On pense que la Province du BW pourrait jouer ce rôle de coordination, d'autant que les VAP figurent dans son Plan Provincial de Mobilité, et qu'elle dispose d'un « comité consultatif de la Mobilité » ouvert à tous les Echevins...

3. Les habitants et les membres VAP, premiers bénéficiaires du réseau : S'agissant d'un projet citoyen, l'ASBL VAP a voulu associer les membres inscrits pour créer des « noyaux VAP » prêts à seconder la commune et relancer régulièrement l'inscription de nouveaux membres. Ce n'est pas aussi facile qu'on l'espérait... Mais il y a des pistes qui n'ont pas encore été explorées systématiquement :

- ➔ On peut interpeller les communes à plusieurs niveaux pour proposer les VAP aux habitants: le service de la Mobilité, mais aussi, le CPAS, le Plan de Cohésion Sociale, les écoles, les associations de seniors, ...
- ➔ VAP est très en phase avec d'autres projets qui se développent aujourd'hui : les SEL, les jardins partagés, les Repair cafés, et autres bonne idées « d'économie collaborative », reprises aussi par les « Villes en Transition »... des synergies sont possibles avec les porteurs de ces initiatives !

4. Les Sociétés de transports publics : Puisque les VAP sont prévues pour compléter l'offre de transport public dans les zones rurales, une concertation avec ces acteurs publics est indispensable !

Bien qu'une convention ait formellement lié l'ASBL VAP au TEC BW et à la SRWT entre 2009 et 2011, et bien que le TEC ait une mission de coordination en tant que « Manager de la Mobilité », ils n'ont pas montré l'intérêt espéré pour associer les VAP à l'ensemble des offres de Mobilité en Wallonie.

- ➔ Il faudrait relancer le TEC, et négocier avec eux, quitte à repenser le concept pour l'adapter à ses besoins !
- ➔ Il faudrait aussi convaincre la SNCB de valoriser ce partage de voitures pour se rendre à la gare, et de décourager la pratique actuelle d'une voiture et une place de stationnement par usager de la SNCB. Cela désengorgerait les routes et les parkings autour des gares !

NB : Puisque la compétence politique de la Mobilité est portée au niveau communal, provincial et régional, essayons d'intéresser les Echevins, les Députés et les Ministres à cette offre citoyenne et bon marché à côté des Sociétés de transports publics...

- ➔ On voudrait aussi que les responsables politiques développent des aires d'attente d'autostop/covoiturage aux entrées d'autoroute. Cela implique des marquages au sol et des aménagements bien pensés pour sécuriser la prise/dépose des passagers mais c'est une solution d'avenir vu l'explosion de toutes les formes de covoiturage !

Extension du concept VAP sous d'autres noms

Le concept a séduit et a été repris, sous d'autres noms, ici en Belgique et en France. Les deux acteurs principaux sont COVOITSTOP et REZO POUCE.

COVOIT'STOP, l'association jumelle des VAP

Depuis 2011, le même autostop de proximité se développe en Province de Liège sous le nom COVOITSTOP. Les deux associations travaillent en étroite concertation.

www.covoitstop.be

C'est le GREOA (Groupe Economique Ourthe – Amblève) qui pilote le projet pour 25 communes. Cette coordination a facilité l'achat groupé des panneaux, la commande du matériel, la concertation pour identifier les « lignes COVOITSTOP », la communication vers les habitants,... Ils font les mêmes constats que nous sur les avancées et les freins rencontrés et sur le besoin d'impliquer les 4 pôles.

- ➔ Il est question que la Province de Liège reprenne « à son compte » l'autostop de proximité et le développe sur son territoire, voire dans les provinces voisines... VAP est associée à cette réflexion, mais les modalités pour cette reprise ne sont pas encore finalisées.
- ➔ Nous ne connaissons pas les intentions de l'actuel Ministre de la Mobilité de la Région wallonne par rapport au concept VAP/COVOITSTOP. Il devrait être contacté.

REZO POUCE, 1^{er} réseau d'autostop encadré en France

Depuis 2010, l'association REZO POUCE propose le même concept et a développé une méthodologie plus élaborée (fiches Mobilité, formation des responsables Mobilité, ...) pour accompagner les communes qui se lancent. Ils sont aussi bien avancés dans l'identification de « lignes REZO POUCE » et ont déjà obtenu de réelles collaborations avec des sociétés de transports publics ! www.rezopouce.fr;
D'autres initiatives sont aussi menées ailleurs en France (voir détails sur notre site).

Conclusions : quel potentiel pour les VAP

L'offre d'autostop revisité VAP/COVOITSTOP est de mieux en mieux perçue parmi les utilisateurs potentiels...

Elle s'inscrit aussi parmi bien d'autres alternatives : CAMBIO, le covoiturage, le covoiturage dynamique, etc...

On espère voir bientôt changer les mentalités concernant notre perception de la voiture : elle n'est pas seulement une prolongation de notre maison, un coin protégé où on se sent en sécurité, ... elle peut devenir aussi un lieu de rencontre avec un voisin, qu'on invite dans notre véhicule pour se déplacer plus facilement, à moindre coût, et en toute convivialité !

D'autres alternatives de covoitrages et de partages de voitures sont proposées... Avec ou sans technologie compliquée, à des prix plus ou moins avantageux...

L'avenir nous dira quelle place reste ouverte pour un système aussi souple, économique, écologique et convivial que l'autostop revisité...

ASBL VAP à reprendre

Les initiateurs des VAP sont aux commandes de l'ASBL depuis sa création.

Il est temps de passer la main.

On cherche donc des repreneurs, désireux de poursuivre le projet, en l'adaptant encore pour le garder en phase avec le contexte qui évolue, et avec les autres initiatives « mobilité ».

Actifs de l'ASBL :

- Site www.vap-vap.be avec une base de données performante et prévue pour accueillir d'autres provinces et d'autres communes.
- Un fond de matériel : dépliants en FR et NL, VAP adultes, et VAP-ADO, affiches, cartes membres, ...
- Une liste importante de contacts (communes, TEC, Associations dans le domaine de la Mobilité,...)
- Une comptabilité saine et un boni sur le compte de l'ASBL.
- Toute une méthodologie et tout le travail accumulé pour ouvrir rapidement de nouvelles antennes si nécessaire : fiche mobilité, convention, Mode d'emploi, Vade Mecum, ...
- L'accompagnement des responsables actuels de l'ABL pour la remise reprise et pour des coups de main ponctuels.